



COMITÉ SYNDICAL du LUNDI 11 JUILLET 2022 à 18H00

L'an deux mille vingt-deux, le 11 juillet à 18 h00, le Comité Syndical s'est réuni au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) à Brive-la-Gaillarde, sous la présidence de Monsieur CHRISTIAN PRADAYROL.

Nombre de Délégués
En exercice : 130
Présents : 69
Pouvoirs : 2
Votants : 69
Adopté avec :
Pour : 69
Contre : 0
Abstention : 0
Convocation établie et affichée le :
4 juillet 2022
Certifié exécutoire compte tenu :
- de la transmission en Sous-Préfecture le :
- de la publication le :

DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 41

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Mme Danielle FAUCON, M. Jean-Louis LASCAUX, M. Eric VALERY, M. Alain DOUSSEAU, M. Philippe LESCURE, M. Franck PEYRET, M. Christian PRADAYROL, M. Jacques VEYSSIERE, M. Guy ROQUES, M. Jean-Paul FRONTY, M. Philippe MARTIN, M. Guillaume PELISSIER, M. Philippe GILET, M. Yves LAPORTE, M. Jean-François CHEVREUIL, M. Gérard BAGNOL, M. Olivier GUIGNARD, Mme Sylvie VILLEBONNET, M. Alain ZIZARD, M. Noël CROUZEL, M. Jean-François LABORIE, M. Christian MANIERE, Mme Chrystèle POUCH, M. Philippe VIDAU, M. Robert DALLES, M. Michel DONZEAU, Mme Sandrine LABROUSSE, Mme Delphine FOUCAUD, M. Francis BORDAS, Mme Sylvie LORENZON, M. Henri SOULIER, M. Alain LAPACHERIE, Mme Martine JUGIE, Mme Martine DUMONT, Mme Sonia CHOUZENOUX PINET, M. Bernard CONTINSOUZAS, M. Jean-Louis MICHEL, M. Yves GARY, M. Philippe BATISTA, M. Michel ESCURAT, M. André HACQUART.

Communauté de Communes Midi Corrèzien : 20

M. Alain SIMONET, M. Bernard REYNAL, M. Gabriel BARRADE, Mme Ghislaine DUBOST, M. Jean-Michel MONTEIL, M. Vincent LEDOUX, M. Patrick LABALLE, M. Gérard LAVASTROU, M. Bernard LAROCHE, M. Yves NOYER, M. Christophe LISSAJOUX, M. Pierre MACHÉ, M. Christophe CARON, M. Antoine LAMAGAT, M. Yves POUCHOU, Mme Martine CLARE-PELOUTIER, M. Olivier LAPORTE, Mme Françoise CHAPOULIE, M. Laurent PUYJALON, M. Michel RAYNAL.

DÉLÉGUÉS TITULAIRES AYANT DONNÉ POUVOIR : 2

M. Frédéric SOULIER à M. Christian PRADAYROL, M. Paul ROCHE à Mme Martine CONTI

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS PRÉSENTS : 5

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Mme Martine CONTIE, M. Jean-Pierre LABORIE, Mme Dominique BORDEROLLE, M. Christian MARCOU, M. Claude VILLENEUVE.

Communauté de Communes Midi Corrèzien : 3

M. Vianney BLONDEAU, Mme Josy MARTIN, Mme Claire LABRUE.

Accusé de réception en préfecture
019-251900197-20220712-2022-10-DE
Date de télétransmission : 12/07/2022
Date de réception préfecture : 12/07/2022

DÉLIBÉRATION N°2022-10

Le Comité Syndical, réuni conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, a désigné Madame Céline GAUL pour remplir les fonctions de secrétaire.

DELIBERATION N°2022-10 : ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA REVISION DU SCOT SUD CORREZE

RAPPORTEUR : MONSIEUR CHRISTIAN PRADAYROL, PRESIDENT

Suite à l'appel d'offre qui s'est achevé le 20 mai 2022, la Commission d'Appel d'Offre (CAO) s'est réunie le 16 juin pour choisir le bureau d'études qui sera chargé de la révision du SCoT.

Après analyse de toutes les candidatures, le bureau d'études « Economie, Aménagement et Urbanisme » (E.A.U) a été classé en 1^{ère} position avec un montant de marché s'élevant à 210 000€ TTC. Pour rappel, le montant budgétisé était de 400 000€. Ainsi, la CAO a choisi de lui attribuer le marché.

Il est proposé au Comité Syndical :

- D'approuver la décision de la CAO
- D'autoriser le Président à signer ledit marché
- D'imputer les dépenses correspondantes au budget principal sur la ligne budgétaire



Le Président,
Christian PRADAYROL

